



*Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité*

## Projet de résolution

# « Ce sont les moins nantis qui souffrent le plus des restrictions budgétaires »

*Soumis par la FETE-UGT (Espagne) et la FNE (Portugal) en vue de son adoption par la Conférence du CSEE, la Conférence régionale de l'Internationale de l'éducation, réunie à Budapest du 26 au 28 novembre 2012*

### Les faits suivants sont établis :

1. Dans les pays méditerranéens de l'Union européenne, l'éducation est soumise à des mesures d'austérité plus strictes que la crise économique ne l'imposait par elle-même. Les efforts à consentir pour réduire le déficit ne laissent aux gouvernements aucune marge de manœuvre pour rendre plus supportables les incidences néfastes de la crise sur les services publics et, en particulier, l'éducation. La communauté éducative subit les effets négatifs des réductions budgétaires qui frappent l'éducation : ces réductions se répercutent sur les familles, qui prennent la mesure de l'augmentation du coût d'un service aussi essentiel que l'éducation ; le coût de l'assistance éducative assurée aux élèves est plus élevé, et le personnel enseignant est doublement affecté : d'une part, en tant que personnel enseignant, et d'autre part, en tant que salarié d'un service public essentiel.
2. Les restrictions budgétaires qui frappent d'année en année le secteur de l'éducation deviennent une réalité sociale en ce sens qu'elles réduisent à néant l'équité et la cohésion sociale. L'éducation ne joue dès lors plus un rôle d'intégration et n'est plus la garante de l'égalité des chances pour les citoyens de ces pays : en effet, alors que les familles ayant un pouvoir d'achat élevé disposent des ressources nécessaires pour payer l'éducation de « qualité » qu'ils offrent à leurs enfants, les autres composantes de la société constatent la baisse du niveau de l'éducation, en raison des assauts dont elle fait l'objet sans relâche.
3. Les élèves dont le processus d'apprentissage est difficile et ceux qui ont besoin de programmes de soutien destinés à compenser les inégalités sont les principales victimes de la disparition de ces programmes et de ces formes d'assistance. La réduction du nombre d'enseignants par centre d'éducation et l'augmentation du nombre d'élèves par classe sont deux éléments qui empêchent de personnaliser plus avant ce processus d'apprentissage, ce qui a pour conséquence que les élèves qui ont des besoins spécifiques sont directement touchés.



### *Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité*

4. Du point de vue professionnel, la période que nous vivons est caractérisée par l'amenuisement des acquis professionnels et sociaux qui étaient le fruit de nombreuses années de luttes syndicales, ce qui met en péril les droits acquis des enseignants. La baisse du pouvoir d'achat et l'impossibilité de partir désormais à la retraite anticipée dans le secteur de l'éducation sont deux exemples illustrant parfaitement cette situation.

5. La réduction des rubriques budgétaires affectées à l'éducation se répercutent lourdement sur les conditions de travail du personnel enseignant. L'allongement de l'horaire de travail, l'accroissement du nombre d'élèves par classe, l'augmentation du nombre de jours de travail, la réduction des salaires et une politique fiscale très agressive sont autant de mesures que les gouvernements de ces pays mettent en application, s'attaquant ainsi gravement à nos droits et à la qualité de l'éducation.

#### **Les syndicats d'enseignants affiliés à l'Internationale de l'éducation (Comité syndical européen de l'éducation) :**

6. réaffirmons qu'il est urgent que le Parlement européen approuve des directives invitant les gouvernements nationaux à laisser dans leurs pays respectifs les budgets de l'éducation à l'abri des coupes budgétaires et des exigences imposées pour l'atténuation du déficit public afin de fournir les moyens et ressources nécessaires visant à garantir un enseignement de qualité et inclusif pour tous et à reconnaître que l'investissement dans l'éducation est une des solutions à la crise économique.